

COMMUNE DE VERDON - DORDOGNE

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

du Jeudi 11 avril , 18 H

(convocation du 27 mars 2019)

Etaient présents : MM Beaulieu, Magat, Brunat, Valade, Lascroux, Dubuisson, Graniczny

Etait absent :

Secrétaires de séance : Beaulieu Florence, Valade Patrice

Participation de Malaurie David, secrétaire de mairie.

1- Information gendarmerie.

- Le major Pradier, commandant de la brigade de gendarmerie de Lalinde, présente le gendarme Lefranc, qu'il a désigné comme référent pour Verdon. Il sera l'intermédiaire privilégié entre la mairie et la gendarmerie. (il collecte toute information et informe la mairie). Ses coordonnées sont transmises à la mairie. Cette décision est en rapport avec la PSQ (Police de la Sécurité du Quotidien)

- Opération Participation Citoyenne : Cette opération est basée sur des référents citoyens qui font remonter les informations à la gendarmerie (escroquerie, délinquance, atteintes aux biens, à la population vulnérable).

Si la commune s'inscrit dans cette démarche, il faut :

- un vote en conseil municipal
- une information à la population
- trouver des volontaires référents citoyens
- déclarer les noms en gendarmerie
- une convention établie par la préfecture
- éventuellement, acheter les panneaux officiels (90 € chacun)

Cette participation sera étudiée lors d'une prochaine réunion du conseil. Cette participation est indépendante de la PSQ évoquée en début de réunion.

2- Compte administratif 2018.

Fonctionnement	Prévu	Réalisé
Dépenses	86 922 €	40 003 €
Recettes	86 922 €	41 775 €
Investissement		
Dépenses	21 611 €	3 190 €
Recettes	21 611 €	2 517 €

Compte administratif adopté à l'unanimité après sortie du maire et sous la présidence de M. Lascroux.

3- Vote des taux de taxe pour 2019

Le conseil décide de conserver les taux de 2018 :

TH : 7,31 %, TF : 11,81 %, TF(non bâti) : 78,15 %

4- Budget prévisionnel 2019

Fonctionnement : 86 825 €

Investissement : 24 353 €

Il est prévu entre autres,

ligne 61558 : 5000 € provision pour opération de nommage des voies et numérotage des adresses si obligation.

Ligne 204182 : provision de 1500 € pour participation de la commune aux travaux sur le réseau d'irrigation pour le rendre fonctionnel toute l'année afin d'avoir une bouche utilisable par les services incendie.

Budget prévisionnel adopté à l'unanimité.

5- Délibérations

Convention fourrière avec la SPA → Adoptée à l'unanimité

Assurance personnel CNP → Adoptée à l'unanimité

6- Votes

- Mme Annie Cantelaube propose de s'occuper de l'église (ouverture / fermeture aux beaux jours, ménage)

Le conseil municipal accepte et remercie Mme Cantelaube de cette proposition.

- Projet de travaux pour pouvoir utiliser le réseau d'irrigation par les services incendie. Participation estimée de la commune : 1500 € → Adoptée à l'unanimité

7- Informations

- Bilan financier du chantier de restauration du lavoir :

Mairie : 5000 €, Subvention CRCA : 5000 €, dons : environ 1000 €.

Actuellement, environ 8000 € ont été dépensés. Il reste à faire une chape béton autour du lavoir et un crépi sur le mur pour environ 2000 €.

- Le contrat d'entretien des espaces verts de la commune est reconduit avec l'entreprise Franck Mazeau pour le même montant qu'en 2018, soit 3 200 €

- Date du repas communal : le 22 juin est pressenti. A confirmer.

- Travaux sur les bâtiments communaux : Fuite cheminée du logement communal, gond du volet du grenier, gouttière du préau, gond de la porte de l'église.

Un devis pour ces travaux a été demandé.

- Voirie : Des travaux sont prévus par la communauté de communes sur la route de St germain (problèmes avec des racines de pins) sur le VC4

8- Etat de l'endettement

La commune rembourse actuellement 2 emprunts :

- Acquisition terrain Aguilera jusqu'en 2020 → 1147,07 € / an

- Travaux de voirie jusqu'en 2021 → 1399,80 € / an

9- Compte-rendu des réunions

Le maire signale qu'il lui a été demandé de pouvoir avoir accès aux compte-rendus des réunions du Conseil.

Cela sera mis en place dès la présente réunion. Les compte-rendus seront consultables par tous les citoyens sur le site :

<http://www.verdon-perigord.fr> (menu « la commune » puis « CR réunions CM »)

La séance est levée à 20H45